

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4108 - VENDREDI 21 OCTOBRE 2021

GRÈVE DES ENSEIGNANTS DE L'EPST

Le Palais du peuple pris d'assaut par les élèves



Les écoliers dans le hall du Palais du peuple

Les élèves de plusieurs écoles publiques conventionnées catholiques de Kinshasa ont pris d'assaut le Palais du peuple. Ils réclament uniquement la reprise des cours. Ces élèves ont également été visibles dans plusieurs artères de la ville-province, avant d'assiéger le siège du Parlement congolais.

Après avoir observé plus de deux semaines la non reprise de cours, selon le calendrier scolaire 2021-2022, les manifestants ont enfin été reçus par le premier vice-président de l'Assemblée nationale, qui les a assurés de tenir compte de leur réclamation et de trouver des solutions rapides pour la reprise des cours

Page 4

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Une réunion d'harmonisation des vues sur la couverture sanitaire universelle

La problématique de la matérialisation de la politique sanitaire présidentielle axée sur la Couverture sanitaire universelle était récemment au cœur des échanges entre le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention et une délégation de la présidence de la République conduite par le conseiller spécial du chef de l'Etat en matière de la Couverture maladies universelles. La matérialisation de la couverture sanitaire universelle permettra aux congolais d'accéder aux soins de santé de qualité car, avec la conjoncture, bien de malades ne savent pas assurer leur prise en charge médicale faute des moyens, ce qui occasionne l'augmentation du taux de mortalité dans le pays.

Page 2



Le chef de l'Etat visitant les hôpitaux en compagnie de la Première dame/DR

BELGIQUE

L'Institut de médecine tropicale d'Anvers va disposer d'un siège en RDC

Un accord qui étend la coopération actuelle entre l'Institut de médecine tropicale (IMT) et la République démocratique du Congo (RDC) a été signé le 20 octobre, à Bruxelles, par Christophe Lutundula, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères congolais, et Cathy Berx, présidente du conseil d'administration de l'IMT et gouverneure de la province d'Anvers, en présence de Meryame Kitir, ministre belge de la Coopération au développement et de la politique des grandes villes. L'accord stipule notamment que l'IMT, dont le siège est à Anvers, en Belgique, disposera à terme d'un siège en RDC. Page 3

JUSTICE

Me Kalala Muena Mpala : « Honneur au juge de la Constitution, du serment et du ressort »

C'est à un véritable enseignement de droit auquel confie Me Kalala Muena Mpala à la communauté juridique dans un document livré à la portée de la corporation et des férus du droit, pour une meilleure compréhension des concepts et des principes qui régulent la profession de magistrat. Page 4

ÉDITORIAL

Alarme

Effrayant à tous égards est le rapport sur l'état du climat en Afrique que vient de publier l'Organisation des Nations unies alors que s'approche à grands pas la vingt-sixième Conférence sur le climat (COP 26) dont les travaux se dérouleront à Glasgow, en Ecosse.

Effrayant car il confirme ce que nous craignons tous, à savoir le fait que notre continent est le plus directement menacé par le dérèglement climatique alors qu'il est en réalité le moins pollueur de la planète. Effrayant aussi et surtout parce qu'il prédit la disparition d'une centaine de millions de nos frères et sœurs si rien n'est fait très vite dans les pays riches de l'hémisphère Nord pour réduire la pollution de l'air, la hausse continue des températures, la fonte des neiges dans les montagnes et des glaciers sur les pôles, la montée des océans et autres catastrophes dont ne peut surgir pour nous que le pire à très court terme.

Au-delà du fait que des villes entières situées sur les rivages du continent seront de plus en plus menacées par l'élévation du niveau de la mer – Pointe-Noire, chez nous, en sera très probablement victime –, la dérive globale à laquelle nous devons nous préparer provoquera des sécheresses, des glissements de terrain, des disparitions de fleuves et de rivières, des phénomènes météorologiques extrêmement brutaux qui eux-mêmes rendront la vie impossible dans de nombreuses sous-régions africaines. Elle aggravera la pauvreté et la misère, frappera très directement la santé de populations entières, rendra impossible l'exploitation rationnelle des terres, bref menacera la vie d'un nombre croissant d'êtres humains.

Conclusion de ce qui précède : tout doit être mis en œuvre, à Glasgow, pour que le monde entier prenne enfin la juste mesure du danger que fait courir le dérèglement climatique au continent le plus jeune, le plus peuplé du monde et apporte à l'Afrique sans plus attendre l'aide multiforme qui lui permettra de prévenir le pire. Cette action est d'autant plus importante pour nous que la lutte contre le dérèglement climatique se trouve pour une large part menée dans l'immense Bassin du Congo dont nous occupons le cœur.

Faisons donc en sorte pour que le cri d'alarme lancé par l'ONU soit entendu.

Les Dépêches de Brazzaville

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Une réunion d'harmonisation des vues sur la couverture sanitaire universelle

La problématique de la matérialisation de la politique sanitaire présidentielle axée sur la Couverture sanitaire universelle (CSU) était récemment au cœur des échanges entre le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, accompagné de Véronique Kilumba, vice-ministre de la Santé, avec une délégation de la présidence de la République conduite par le conseiller spécial du chef de l'Etat en matière de la Couverture maladies universelles, le Dr Roger Kamba.

Le chef de l'Etat fait de la CSU son cheval de bataille, dans le cadre de sa vision pour la redynamisation du système sanitaire dans le pays, et voudrait que les choses décollent rapidement. D'où, l'impérieuse nécessité de tenir la réunion d'harmonisation de vues et de restructuration afin de s'engager avec cohérence dans l'application de la vision du président de la République. Cela en conformité avec le programme du gouvernement de la République.

A cet effet, la présidence de la République qui assure le Comité de pilotage de la CSU et le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ont fait le point sur l'engagement du chef de l'Etat dans la matérialisation de la CSU.

Au terme de cette réunion, le Dr Roger Kamba, conseiller spécial en charge de la Couverture maladies universelles et coordonnateur de la Task Force présidentielle, est revenu sur la quintessence de cette politique sanitaire du président Félix Tshisekedi qui tient à ce que la population bénéficie rapidement d'une bonne CSU.

« Cette réunion d'harmonisation était en rapport avec la mise en œuvre de la Couverture santé universelle. Vous savez que ce plan important du chef de l'Etat a été sanctionné par une ordonnance présidentielle du 1er juin de cette année. Nous sommes presque dans la phase d'exécution. Alors pour le lance-



Le chef de l'Etat visitant les hôpitaux en compagnie de la Première dame/DR

ment de sa mise en œuvre, on devait discuter avec le ministère sectoriel pour voir les différentes étapes par lesquelles l'on doit commencer », a-t-il déclaré.

La réunion avec le ministre Mbungani, a poursuivi le Dr Roger Kamba, renseigne que les choses sont beaucoup plus claires maintenant. « Nous savons très bien que la couverture santé est multisectorielle et il y a plusieurs secteurs qui interviennent dans le ministère de la Santé, mais aussi dans le secteur de la prévoyance sociale, des Finances et des Infrastructures. Beaucoup de domaines y interviennent pour une application effective et garantie », a-t-il poursuivi.

« Les réactions techniques et scientifiques du ministre de tutelle sont très positives et convaincantes. D'ailleurs, nous nous sommes conve-

nus de continuer avec nos réunions... Ceci nécessite de mettre en place une commission mixte qui va travailler de manière régulière sur la mise en œuvre de la Couverture santé universelle », a-t-il indiqué.

Pour le Dr Roger Kamba, les échanges avec le ministre de la Santé, Jean-Jacques Mbungani, ont porté essentiellement sur le rôle fondamental que doit jouer son ministère clé dans la mise en œuvre de la CSU.

La matérialisation de la CSU permettra aux Congolais d'accéder aux soins de santé de qualité car, avec la conjoncture, bien de malades ne savent pas assurer leur prise en charge médicale faute des moyens, ce qui occasionne l'augmentation du taux de mortalité. Avec la mise en œuvre de la CSU, tout Congolais, peu importe la catégorie sociale, pourra bénéficier des soins de santé de qualité.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ogagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BELGIQUE

L'Institut de médecine tropicale d'Anvers va disposer d'un siège en RDC

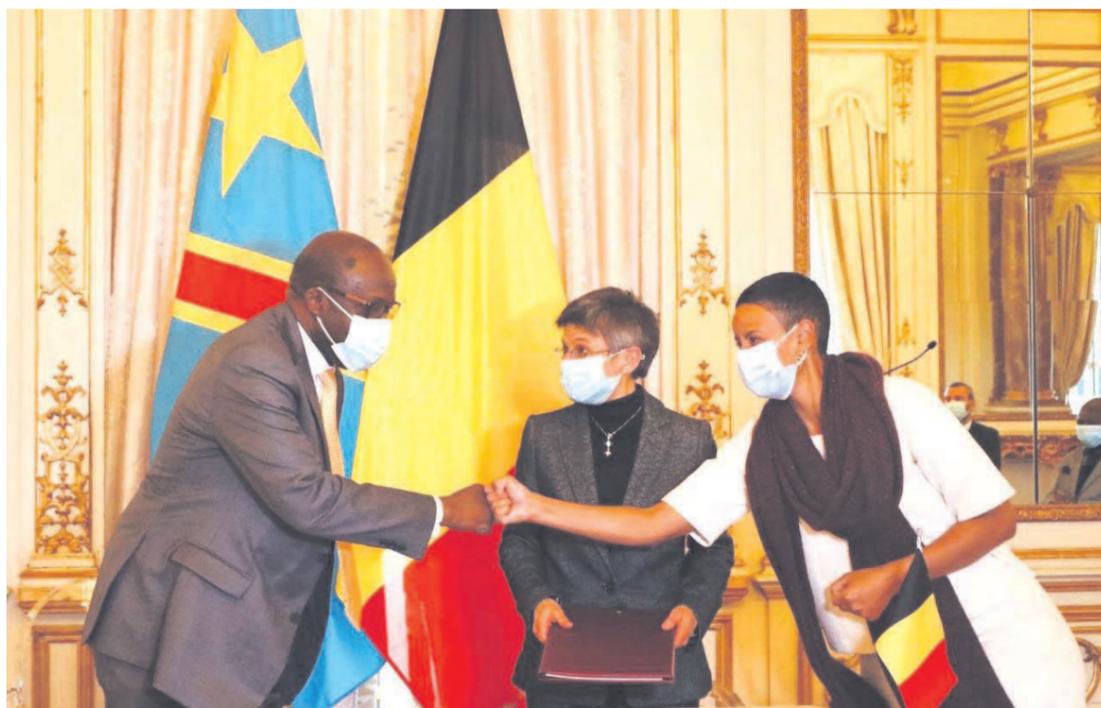
Un accord qui étend la coopération actuelle entre l'Institut de médecine tropicale (IMT) et la République démocratique du Congo (RDC) a été signé le 20 octobre, à Bruxelles, par Christophe Lutundula, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères congolais, et Cathy Berx, présidente du conseil d'administration de l'IMT et gouverneure de la province d'Anvers, en présence de Meryame Kitir, ministre belge de la Coopération au développement et de la politique des grandes villes.

L'accord stipule notamment que l'IMT, dont le siège est à Anvers, en Belgique, disposera à terme d'un siège en RDC. Le Dr Marc-Alain Widdowson, directeur de l'IMT, a déclaré : « Grâce à ce statut juridique, la présence de l'IMT en RDC sera pleinement reconnue par le gouvernement congolais et les partenaires internationaux. Le statut juridique s'accompagne également d'avantages opérationnels et fournit une base solide pour une éventuelle croissance future des relations existantes et de nouveaux partenaires, tant en RDC qu'au-delà. La philosophie de la relation avec les partenaires ne change pas, mais renforce au contraire les liens. La coopération et le renforcement des capacités avec les partenaires en RDC restent un

principe fondamental de l'IMT-RDC ».

Depuis plus de cinquante ans, fait-on savoir, l'IMT travaille en étroite collaboration avec un grand nombre de partenaires congolais dans les domaines de l'éducation, de la recherche médicale et du contrôle des maladies. L'institut contribue à la lutte contre Ebola, la maladie du sommeil et les maladies émergentes en RDC, et échange également des connaissances sur d'autres questions de santé publique telles que les infections bactériennes.

L'IMT d'Anvers, explique-t-on, contribue au progrès de la science et de la santé pour tous grâce à des recherches innovantes, un enseignement supérieur, des services professionnels et un renforcement de capacités des institutions partenaires dans le



Christophe Lutundula, Cathy Berx (centre), et Meryame Kitir

Sud. Pour ce faire, l'IMT mène, au sein d'une triade académique cohérente, des recherches scientifiques fondamentales, translationnelles et appliquées, offre un enseignement et une formation supérieurs et fournit des services d'expertises médicales, scientifiques et sociétales.

Lutte contre la maladie du sommeil

La maladie du sommeil touche treize pays africains, dont 70% en RDC. L'IMT et la Coopération belge au développement, explique l'institut, sont depuis longtemps des partenaires importants, notamment pour l'élimination de cette maladie mortelle en RDC. Cela a entraîné une

diminution rapide du nombre de cas au cours des dernières années. A cet effet, indique l'IMT, la ministre Meryame Kitir envisage un nouveau financement de 5,6 millions d'euros pour poursuivre la lutte contre la maladie du sommeil. Elle a déclaré : « Ensemble, nous nous attaquons à la lutte contre la maladie du sommeil en RDC. L'expertise de l'IMT et sa coopération avec des organisations en RDC en font un partenaire idéal. Je suis donc très heureuse que nous renforçons aujourd'hui la coopération entre l'IMT et le gouvernement congolais, afin qu'ensemble nous puissions nous efforcer de protéger la population de la maladie du sommeil ».

Au cours des derniers mois, indique l'IMT, les ambassades, autorités belges et congolaises, la direction générale de la Coopération au développement et de l'Aide humanitaire et l'IMT ont travaillé intensivement ensemble pour parvenir à cet accord. Les partenaires de la RDC ont également exprimé leur appréciation de l'implication accrue et de la manière dont elle s'inscrit dans l'approche historique de l'IMT. Il y a trois ans, la coopération belge au développement, les autorités congolaises et la Fondation Bill et Melinda Gates ont donné le feu vert à l'IMT et à ses partenaires congolais pour éliminer la maladie du sommeil d'ici 2030.

Patrick Ndongidi



Christophe Lutundula, Cathy Berx, Meryame Kitir et le Dr Marc-Alain WiddowsonDR

GENRE

Ouverture de la table ronde sur les violences sexuelles liées aux conflits

Le couple présidentiel a participé, le 20 octobre au Fleuve Congo hôtel, à l'ouverture de la table ronde inclusive sur les violences sexuelles liées aux conflits en République démocratique du Congo.

Durant les deux jours des travaux, il sera principalement question de la mise en place d'un Fonds national de réparation des violences sexuelles liées aux conflits (Fonarev). Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, s'est fait accompagner, pour la circonstance, par la distinguée Première dame, Denise Nyakeru Tshisekedi, championne des Nations unies en matière de prévention des violences sexuelles et présidente de la Fondation Denise-Nyakeru-Tshisekedi (DNT).

La représentante des femmes violées a, en liminaire, salué, au nom des victimes de ces atrocités, la création du



Fonarev. Le Prix Nobel de la paix, le Dr Denis Mukwege, est intervenu, par écran interposé, pour remercier le couple présidentiel pour son implication dans la création dudit fonds tout en réitérant son vœu pour la justice transitionnelle et/ou l'institution des chambres spécialisées pour les violences sexuelles en temps des conflits. Le ministre des Droits humains, co-organisateur de l'événement, pour sa part, a donné les détails techniques liés à la matérialisation du Fonarev avant que la distinguée Première dame ne prenne la parole pour faire davantage le plaidoyer en faveur de la création de ce fonds où combien

important pour la réparation des atrocités liées aux violences et viols. Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, de son côté, a encouragé les participants à cette table ronde à matérialiser le projet de création de ce Fonds national de réparation des victimes de violences sexuelles et crimes graves avant de louer les efforts de la fondation DNT et des partenaires qui accompagnent cette initiative.

C'est sur ces entrefaites que le chef de l'État a déclaré ouverte la table ronde inclusive sur les violences sexuelles liées aux conflits.

Alain Diasso

GRÈVE DES ENSEIGNANTS

Le Palais du peuple pris d'assaut par les élèves

Après avoir observé plus de deux semaines de non-reprise des cours, alors que la rentrée scolaire devrait officiellement être effective depuis le 4 octobre selon le calendrier scolaire 2021-2022, les élèves exigent la reprise d'activité dans les écoles.

Les élèves de plusieurs écoles publiques conventionnées catholiques de Kinshasa ont pris d'assaut le Palais du peuple, réclamant la reprise des cours. Ils ont également été visibles dans plusieurs artères de la ville-province, avant d'assiéger le Parlement congolais.

Munis de leurs kits scolaires, certains avec des branches d'arbres, ces élèves ont franchi les barrières du siège du Parlement et sont arrivés jusqu'au hall du Palais du peuple, entonnant des chants. « Nous voulons étudier », « Félix, soki classe te, toko mèla bombé » (Félix, s'il n'y a pas de reprise de cours, nous allons prendre la drogue bombé), pouvait-on entendre.

Il y a deux jours, ce mouvement de protestation des élèves a été observé à N'Djili, où les écoliers de certains établissements de cette municipalité avaient pris d'assaut le boulevard Kimbuta, pour la même réclamation liée à la reprise des cours. Des sources indiquent que dans certaines provinces dont le Kongo-central, le Grand Katanza, le Nord-Kivu, des élèves descendent depuis un certain temps sur la voie publique pour faire entendre leurs voix.



De leur côté, les enseignants membres du Syndicat des enseignants des écoles conventionnées catholiques refusent toujours de reprendre les cours. Ils conditionnent cela à la reprise du dialogue entre le gouvernement et le banc syndical ainsi qu'à la réalisation des promesses du gouvernement liées à l'amélioration de leur sa-

laire, sans oublier leurs revendications dont le paiement du deuxième et troisième paliers, tel que convenu avec le gouvernement dans l'accord de Bibwa, mais aussi le paiement des nouvelles unités.

Aux dernières nouvelles, il a été indiqué que ces élèves ont été reçus par le premier vice-président de l'Assemblée nationale,

les écoliers dans le hall du Palais du peuple qui les a assurés de tenir compte de leur réclamation et de trouver des solutions rapides pour la reprise des cours. « Vos enseignants sont payés. Ils exigent juste l'amélioration de leur salaire. Nous ne devons pas sacrifier la gratuité de l'enseignement... Votre présence ici nous interpelle. Votre place n'est pas dans la rue, mais à

l'école ou la maison... », a dit Jean-Marc Kabund à ces élèves. Le vice-président de l'Assemblée nationale demande, par ailleurs, aux enseignants qui veulent réclamer l'amélioration de leur salaire de le faire sans les élèves.

De son côté, le président de l'Association africaine pour la défense des droits de l'homme, Jean-Claude Katende, appelle le gouvernement à trouver des solutions aux revendications des enseignants pour la reprise effective des cours dans les écoles.

Réagissant à cette situation qui amène les élèves à descendre dans la rue, Jean-Claude Katende, qui trouve que ces revendications des enseignants sont légitimes et légales, veut voir le gouvernement trouver des solutions à ces demandes. « Le gouvernement est appelé à trouver des solutions aux revendications des enseignants en prenant en compte le fait que 180 dollars américains de salaire, c'est trop peu. Il n'y a aucun ministre qui peut travailler pour un tel salaire au gouvernement », a-t-il fait savoir.

Lucien Dianzenza

JUSTICE

Me Kalala Muena Mpala veut honorer le juge constitutionnel

C'est à un véritable enseignement de droit auquel nous confie Me Kalala Muena Mpala dans un document livré à la portée de la corporation et des férus du droit, pour une meilleure compréhension des concepts et des principes qui régulent la profession de magistrat.

« Juge de la Constitution sous la seule autorité de la loi et de son serment spécifique, sous sa toge régulière et confiné dans son ressort aussi spécifique », telle est l'intitulé du fascicule qui donne toute la mesure de la hauteur scientifique qu'incarne Me Kalala Muena Mpala, avocat au barreau près la Cour suprême de justice. La réflexion se cristallise autour des restrictions qu'impose le statut de juge, conformément à sa dimension sociale.

En liminaire, l'auteur fait le distinguo entre deux types ou catégories de juges selon le constituant. D'une part, note-t-il, il y a « le juge qui n'exerce que sous la seule autorité de la loi et qui est le seul compétent suivant aussi la loi et qui, dans l'exercice loyal de ses nobles fonctions, ne doit appliquer que les traités dûment ratifiés, les lois de la République, les règlements pour autant qu'ils soient conformes aux lois et la coutume ». D'autre part, il y a le juge violateur de la loi ou de la coutume qui mérite d'être sanctionné pour s'être placé hors de la loi de la coutume.

Me Kalala exhorte, de ce fait, les

juges à être dans leurs bottes, à éviter tout déviationnisme en rapport avec leurs activités, et surtout, à ne pas commettre un excès de pouvoir. Il ne doit pas ajouter à la forme de la loi et, selon l'article 150 alinéa 2 de la Constitution, doit rester sous la seule autorité de la loi en vigueur et de la coutume non contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs. Et d'enfoncer le clou en ces termes : « S'il outre-passe la forme des termes de la loi ou en ajoute à la coutume en suivant la doctrine ou la jurisprudence, il est un juge hors, au-dessus ou en dessous

de la loi qu'il avait pourtant juré, devant les juges ou devant le magistrat suprême, de respecter dans sa forme ou sa formation ou formulation authentique ».

Quant au sort du magistrat qui viole son serment, ou mieux, qui s'écarte de l'esprit et la lettre de la loi, Me Kalala indique que tout est contenu dans la loi, notamment dans l'article 47 qui égrène



une série de faits constitutifs de fautes disciplinaires. Il s'agit, entre autres, du fait pour un magistrat du parquet de ne pas rendre son avis dans les délais requis, ou encore, de chercher directement ou indirectement, à entrer en contact avec les parties en cause avant son avis ou sa décision selon les cas. Toutefois, la violation des termes

de son serment reste la pire des gaffes que peut commettre un juge en plus d'afficher une incompétence notoire ou de s'illustrer par une ignorance criante du droit dans l'exercice de ses fonctions.

En outre, dans les lois d'organisation, de fonctionnement et de compétence judiciaire, il est stipulé que la décision du juge parjure qui a violé la loi ou la coutume, est exposée, en République démocratique du Congo (RDC), soit à l'annulation, soit à la cassation par le juge de cassa-

tion de l'un ou l'autre ordre juridictionnel sur requête de la partie représentée obligatoirement par un avocat de cassation. Pour la forme, Me Kalala Muena Mpala rappelle au juge de cassation le fait que l'avocat ne doit se présenter à l'audience qu'avec une robe conforme à l'article 71 de la loi du barreau. Quant à l'avocat de fond avec fourrure de

léopard ne doit exercer son ministère que dans le ressort d'une Cour d'appel où son barreau est enregistré à son greffe. Aussi, devient satanique au regard des articles 150 al. 2, 153 al. 4, 221 de la Constitution et du serment prêté, « l'œuvre du juge qui n'est pas resté sous l'autorité de la loi et de son serment ».

Parlant du magistrat suprême du pays, ce dernier, à en croire Me Kalala, ne peut « blanchir » ces œuvres sataniques des magistrats en ordonnant qu'elles soient exécutées. « Le magistrat suprême ne doit couvrir que des décisions où le juge est resté sous l'autorité de la loi et, par conséquent, de son autorité car c'est lui qui signe et promulgue ces lois congolaises à appliquer par tous les juges de la RDC », dit ce praticien du droit.

Enfin, Me Kalala Muena Mpala invite les magistrats à se conformer à la haute recommandation du chanteur Papa Wemba d'heureuse mémoire, « Baka forme », qui signifie tout simplement, pour tout juge et tout avocat, respect de la forme de la loi.

Alain Diasso

ETAT DE DROIT

La FBCP salue la détermination de Félix Tshisekedi de lutter contre la corruption

L'ONG qui dénonce la corruption dans la magistrature, cheville ouvrière de la vision du chef de l'Etat congolais, exhorte à l'institution d'une enquête indépendante, crédible et transparente, pour déblayer le terrain en vue de la réalisation de cette vision. Elle en appelle à sanctionner sévèrement les magistrats auteurs des corruptions et abus d'autorité.

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) salue la décision prise par le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, de lutter contre la corruption. Notant que le chef de l'Etat congolais devrait s'appuyer sur la justice pour atteindre les objectifs fixés, elle fait, par ailleurs, savoir que cela semble difficile, étant donné que certains hauts magistrats seraient impliqués dans les actes de corruption sans précédent. « *Nous nous posons la question de savoir, comment lutter contre la corruption lorsque les instances judiciaires sont dans la danse ?* », note la FBCP.



Emmanuel Adu Cole, le président de la FBCP/Adiac

Des preuves de corruption au niveau de la magistrature

La FBCP affirme, en effet, dans son communiqué du 21 octobre, posséder beaucoup de preuves de corruption au niveau de la magistrature. Elle cite l'exemple de l'ancien président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, Roger Nsingi Mbemba, à qui un magistrat, ancien président

du Tribunal de Grande (TGI) instance de la Gombe, aurait demandé dix mille dollars américains. « *Après avoir versé cette somme, l'ancien président du TGI/ Gombe l'avait condamné à dix ans de prison ferme. Mais jusqu'à ce jour, cette somme n'a jamais*

été restituée à Roger Nsingi », a souligné cette organisation de défense des droits de l'homme. Dans le registre de cas, la FBCP a indiqué celui du directeur inspecteur de la police criminelle de la ville de Kinshasa qui, malgré une très grande somme d'argent lui exigée dans le pro-

cès en appel, a été condamné à sept ans de prison ferme. Et de rappeler également le cas récent d'un directeur à la Fonction publique accusé de détournement des deniers publics d'un montant de quinze millions de dollars américains. A celui-ci, indique cette organisation, il a été exigé dix mille dollars américains pour être acquitté dans son procès en appel à la Cour d'appel de la Gombe. « *Malheureusement, il s'était vu condamné à dix ans de prison ferme* », a souligné la FBCP.

L'organisation non gouvernementale fait également observer qu'il y a plusieurs réclamations de la part des prisonniers et détenus préventifs à la prison centrale de Makala et la prison militaire de Ndolo, à Kinshasa.

A la prison militaire de Ndolo, indique-t-elle, il y a notamment le cas du lieutenant Kasongo, condamné sans preuves pour viol à dix ans de prison. « *Ce dernier a fait appel et le ministère public avait demandé son acquittement pur et simple pour absence de preuves. Et, selon une source*

d'information, un colonel magistrat, membre de la famille de la prétendue victime, soutenu par un haut-magistrat de la Haute cour militaire, tient absolument que la dite cour confirme la condamnation de dix ans de prison ferme, malgré la réquisition du ministère public », a souligné la FBCP qui indique détenir beaucoup de dossiers de corruption au sein de la magistrature. Tous ces aspects, fait-elle savoir, n'honorent pas la justice congolaise et moins encore la personne du chef de l'Etat congolais, parce que tous ces jugements sont rendus en son nom.

Pour déblayer le terrain en vue de la réalisation de la vision de Félix-Antoine Tshisekedi dans la lutte contre la corruption, la FBCP exhorte à l'institution d'une enquête indépendante, crédible et transparente. Et d'appeler le chef de l'Etat à infliger une sanction sévère aux magistrats auteurs des corruptions et abus d'autorité, si toutes ces allégations sont confirmées.

Lucien Dianzenza

ENJEU ÉLECTORAL

Moïse Katumbi boude l'entérinement de Denis Kadima

L'entérinement par la chambre basse du Parlement de la candidature de Denis Kadima à la présidence de la centrale électorale et des autres membres du bureau de cette institution d'appui à la démocratie continue à faire jaser dans l'opinion. La classe politique reste divisée sur cette question, les uns et les autres argumentant selon des éléments probants en leur possession.

Ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe vient d'ajouter un peu de piquant au débat en prenant clairement position contre l'entérinement de Denis Kadima. Dans une correspondance adressée le 18 octobre au président Félix Tshisekedi, le leader d'Ensemble pour le changement de la République demande au chef de l'Etat de rejeter ladite candidature et de ne pas nommer Denis Kadima dont le plébiscite souffre d'un vice procédural.

Et de rappeler au président de la République certaines recommandations prises dans le cadre de l'Union sacrée dont celle consistant à crédibiliser l'Institution électorale en désignant par consensus son président parmi les candidats proposés par

les confessions religieuses. Il rappelle également les circonstances qui ont prévalu à l'intégration de sa plateforme à l'Union sacrée, une décision qui était justifiée du fait que leurs différentes préoccupations étaient rencontrées dans le programme d'actions 2021-2023 du gouvernement. Et dans un des axes de ce programme, note Moïse Katumbi dans sa correspondance, était reprise explicitement la volonté de poursuivre les réformes électorales et institutionnelles en mettant un accent particulier sur les dispositions arrêtées consensuellement à l'issue des concertations politiques ad hoc. C'est cet engagement de tous les partenaires de l'Union sacrée à privilégier le consensus qui nous a

convaincus de prendre nos responsabilités, a-t-il écrit. Cependant, force est de constater que les dispositions arrêtées de commun accord n'ont pas été pris en compte, regrette Moïse Katumbi qui s'en remet à la sagesse du président de la République. « *En nous rassurant hier dans vos discours que vous ne laisseriez aucun engagement politique de quelque nature que ce soit primer sur l'intérêt supérieur du peuple, paix et l'unité nationale, vous me donnez aujourd'hui l'occasion de vous demander de rejeter purement et simplement la liste entérinée par l'Assemblée nationale* », a-t-il déclaré. Pour lui, « *cautionner les irrégularités qui ont émaillé le*

processus d'entérinement des membres de la Céni conduira inévitablement le pays vers un nouveau cycle de désordres ».

Tout en dénonçant le cafouillage orchestré par le bureau de l'Assemblée nationale dans le processus d'adoption du rapport de la commission paritaire chargée d'examiner cette question, le leader d'Ensemble a indiqué qu'il va réévaluer sa participation au sein de l'Union sacrée de la nation. « *Des millions de Congolais espèrent que vous serez au rendez-vous de l'histoire* », dixit Moïse Katumbi.

Pour rappel, les confessions religieuses ne sont pas parvenues à désigner de manière consensuelle le président de la Céni. Denis

Kadima entériné comme président de la centrale électorale a été soutenu par six confessions religieuses, sans l'Église catholique et l'Église du Christ au Congo. Tout en dénonçant les accointances de Denis Kadima avec le pouvoir actuel, ces deux confessions religieuses insistent sur la probité, l'intégrité et le courage exceptionnel de celui qui va présider la Céni afin de publier les résultats réels des urnes. Le président d'Ensemble pour la République est aussi revenu sur les principales raisons qui l'ont amené ainsi que sa suite à adhérer à l'Union sacrée de la nation initiée par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, à la suite de l'échec constaté de la coalition FCC-Cach.

Alain Diasso

MUSIQUE

Le concert de Koffi Olomide à Paris n'aura pas lieu

La « Légende » ne fera pas l'exception, tout comme cela a été le cas pour Werrason le mois dernier à peine. Elle voit son show prévu dans un mois, le 27 novembre, finalement annulé alors qu'il avait été reporté de février à novembre. Pour cette fois, c'est cuit, la salle a annoncé le remboursement des billets.

La raison invoquée par Défense Arena pour l'annulation du concert de Grand Mopao n'est pas de nature à apaiser les Koffiphiles et les Koffiettes, ses fans inconditionnels. Dire que « toutes les conditions ne sont pas réunies pour accueillir les plus grandes stars de la musique africaine et internationale et offrir un show à la hauteur des attentes de Koffi Olomide pour son public » ne réjouit juste pas. Le communiqué diffusé le 20 octobre sur le site de la salle cause émoi et colère. Pour plusieurs, en dépit de son statut, celui qu'il s'est donné depuis peu, « The G.O.A.T Greatest Of All Time. Boss ya Mboka » (Le Grand de tous les temps et le Boss du pays) n'a pas su faire exception.

La pilule doit être bien amère à avaler pour l'interprète de Mon amour, à savoir qu'en juin dernier sur TV5, il tenait ce show à venir pour un événement très exceptionnel. On l'avait entendu déclarer sur le plateau de la chaîne internationale : « C'est vraiment le concert de ma vie ». Et il n'a pas arrêté de le répé-

ter depuis, comme il l'a encore fait dans une émission YouTube réalisée depuis Paris postée sur sa page Facebook, il y a à peine cinq jours ! Et là, il avait rassuré les mélomanes, lui-même convaincu de la tenue de cette fameuse production. « Partout où ils sont, que personne n'aie peur. Moi, je vais chanter. Nous allons danser, tokotia ambiance, spectacle ekozala kitoko (Nous créerons de l'ambiance, le spectacle sera beau) », disait-il à l'animateur sur un ton très confiant. Mais sa détermination et celle de son producteur qu'il a évoqué n'auront pas suffi à conjurer le mauvais sort, hélas ! Ce doit donc être à coup sûr bien frustrant de manquer pareille occasion. Surtout qu'il entendait renouer de la plus belle manière, clamait-il, avec un public dont il était en manque depuis douze ans, parlant de ce concert comme « une démonstration d'amour ». Et de préciser : « Ce sera une démonstration de mon amour vis-à-vis du public et de lui envers moi », avait-il soutenu.

Un report, puis plus rien



Dans la petite heure qui a suivi cette annulation publiée en début de soirée, Koffi l'a personnellement confirmé sur sa page Facebook « C'est avec une grande tristesse que je vous annonce l'annulation de mon concert prévu pour ce 27 novembre à Paris la Défense Arena ». Pourtant, à mesure que l'on approchait de cette date, elle était alimentée de plus en plus par la promotion de ce concert avorté. En effet, au moment de la rédaction de cet article, le dernier post, une vidéo publiée 11h à peine plus tôt, il répétait un de ses derniers morceaux. En commentaire, il était écrit cette invitation : « Mon Amour, venez nombreux le 27 novembre pour l'écouter en live à Paris la Défense Arena ».

Le concert de Koffi Olomide à Paris la Défense Arena était initialement prévu pour le 13 février dernier, puis reporté au 27 novembre prochain. L'on sait maintenant qu'à l'instar du dernier de Werrason au Zénith de Paris, il n'aura malheureusement pas lieu.

Nioni Masela

COVID 19 - REPERES

° Entre 80.000 et 180.000 professionnels de la santé sont morts du Covid entre janvier 2020 et mai 2021, selon une estimation de l'Organisation mondiale de la santé publiée jeudi. « C'est pourquoi il est essentiel que les professionnels de la santé soient vaccinés en priorité. Les données de 119 pays suggèrent qu'en moyenne, deux professionnels de la santé sur cinq dans le monde sont entièrement vaccinés », a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, en présentant les données.

° La Chine a annulé jeudi des centaines de vols, fermé des écoles et intensifié les dépistages dans certaines régions après la découverte de cas liés à un groupe de touristes. Environ 60% des départs prévus à destination des aéroports de Xi'an et de Lanzhou, qui compte 4 millions d'habitants, ont ainsi été supprimés. Le pays maintient une politique sanitaire qui vise le zéro infection, avec une limitation drastique des entrées sur son territoire, des quarantaines obligatoires, des confinements et des tests dès l'apparition de quelques cas. Couplées au suivi des déplacements via des applications mobiles, ces mesures ont permis à la Chine de reprendre une activité sociale et économique quasi-normale depuis 2020. Seuls deux morts ont été enregistrés en plus d'un an. Des cas sporadiques sont toutefois régulièrement recensés. Le ministère chinois de la Santé a fait état jeudi de 13 nouveaux cas au niveau national.

° La mairie de Moscou a ordonné jeudi la fermeture du 28 octobre au 7 novembre de tous les services non essentiels afin d'endiguer sa flambée la plus meurtrière de. Pendant cette

période, toutes les entreprises et organisations de Moscou devront arrêter le travail. Sont exemptés les lieux de vente de médicaments, de produits alimentaires et de première nécessité. Lors de ces onze jours, les théâtres et musées pourront aussi continuer à fonctionner avec une jauge de 50% et sous condition pour les visiteurs d'avoir un pass sanitaire. Mercredi, le président Vladimir Poutine a décrété une semaine chômée début novembre. Mais les pouvoirs publics se refusent toujours, pour l'heure, à tout confinement ou couvre-feu, par crainte d'éprouver une économie déjà fragile.

° Tokyo va lever les restrictions sur les heures d'ouverture des bars et restaurants alors que les cas de coronavirus dans la capitale japonaise ont atteint leur plus bas niveau depuis 16 mois. Il s'agit du dernier assouplissement des restrictions au Japon où les cas sont en nette diminution depuis plusieurs semaines, une amélioration que des experts attribuent notamment à une forte accélération de la campagne de vaccination après un démarrage laborieux. Le Japon n'a jamais imposé de confinement strict mais, pendant la majeure partie de cette année, un état d'urgence était en place sur une partie du pays, ciblant la vente d'alcool, les heures d'ouverture des bars et restaurants et la jauge de public lors de grands événements. Les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo se sont eux déroulés à huis clos.

° L'Inde a administré jeudi sa milliardième dose de vaccin, a annoncé le ministère de la Santé, six mois après une flambée dévastatrice des cas (34 millions d'infections déclarées à ce jour) qui

avait fait craindre l'effondrement du système de santé du pays. Environ trois quarts des adultes de ce pays de 1,3 milliard d'habitants ont reçu une injection et 30% sont complètement vaccinés. L'Inde a connu en avril et mai un pic très élevé, enregistrant plus de 400.000 infections et 4.000 décès par jour. Les cas ont depuis fortement diminué, avec moins de 15.000 infections par jour, et la plupart des activités sont revenues à la normale. L'Inde a commencé les vaccinations en janvier et, après un démarrage lent, injecte maintenant environ huit millions de doses par jour. Elle est le deuxième pays à avoir administré un milliard de doses après la Chine, qui en a injecté plus de 2,3 milliards.

° Une dose de rappel du vaccin Pfizer/BioNTech est efficace à 95,6% selon une étude réalisée par les deux laboratoires publiée jeudi. L'essai clinique de phase 3, réalisé sur 10.000 personnes de plus de 16 ans, montre une efficacité relative de 95,6% et un profil de sûreté favorable. L'âge médian des participants se situait autour de 53 ans. Plusieurs pays ont déjà autorisé l'administration d'une dose de rappel contre le coronavirus pour stimuler l'immunité des personnes vaccinées, qui semble baisser après plusieurs mois, selon certaines études. Le sujet de la troisième dose ravive la question des inégalités entre pays riches et pays pauvres, alors que l'accès à la première dose de vaccin reste très limité dans certaines régions du monde, notamment en Afrique. D'autant plus que deux doses protègent par ailleurs très efficacement contre les formes graves de la maladie.

Julia Ndeko avec AFP

ROYAUME-UNI

Une nouvelle coupe en vue de l'aide au développement

Pendant des décennies, le Royaume-Uni a consacré 0,7% de son revenu national brut (RNB) à l'aide au développement. Le chancelier essaiera de le réduire, lors d'un examen, des dépenses prévu le 27 octobre.

Une bataille politique est engagée au Royaume-Uni entre la ministre des Affaires étrangères, Liz Truss, et le chancelier Rishi Sunak. Elle concerne la poursuite de la réduction du budget d'aide au développement. Un examen des dépenses du Trésor, qui décide des budgets départementaux, est attendu le 27 octobre. Rishi Sunak essaierait de réduire les coûts. Les économistes craignent que la prochaine révision des dépenses du gouvernement britannique n'efface encore plus le budget d'aide, mettant en péril sa position dans le monde. Jusqu'ici, le chancelier britannique a réussi à récupérer de l'argent sur le budget de l'aide après avoir annoncé la réduction des dépenses du gouvernement en matière d'aide au développement passée de 0,7% à 0,5% du revenu national brut (RNB), entraînant 4,5 milliards de livres (6,13 milliards de dollars) de manque à gagner. Le chancelier britannique aurait aussi un œil sur les Droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international et les dons de vaccins covid-19 à l'étranger.

En comptant ces éléments et d'autres éléments controversés, tels que l'allègement de la dette soudanaise et le British council, dans le budget de l'aide, les ONG et les

groupes de réflexion ont lancé une sonnette d'alerte. Des experts ont exprimé à nouveau leur inquiétude quant au fait que malgré l'ampleur des réductions de l'aide jusqu'ici, il pourrait y avoir de nouvelles coupes dans le budget de l'aide. Le Trésor prévoit de facturer des éléments tels que les vaccins covid-19 et les DTS au budget, laissant moins d'argent pour d'autres programmes. Le don de vaccins covid-19 devrait coûter au gouvernement britannique un milliard de livres sterling, un dixième du budget d'aide de cette année, mais en raison de la pandémie et pour l'intérêt national britannique,

politique au Center for global development. Un porte-parole du gouvernement britannique a déclaré que le Royaume-Uni était un « leader mondial » du développement international, qu'il a dépensé dix milliards de livres sterling en aide cette année, « une proportion plus importante de notre revenu national que la majorité du G7 », a-t-il souligné.

Les Elders mettent le Royaume-Uni en garde

Un groupe de dirigeants mondiaux influents connu sous le nom de Elders, comme l'ancien secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon, a mis en garde Londres contre

«jouait avec le feu» avec le budget de l'aide et que toute nouvelle réduction « saperait la confiance » dans les négociations de la COP 26. Ban Ki-Moon, quant à lui, a souligné la nécessité pour Londres de faire preuve de leadership au milieu des critiques sur sa gestion du sommet.

Le groupe de réflexion Overseas Development Institute a soulevé des points similaires dans un document soulignant que « le tour de passe-passe » du Royaume-Uni avec l'APD et le financement climatiques pourrait saboter les négociations de la COP26. La fourniture de cent milliards de dollars promis pour le fi-

vembre à Glasgow, en Ecosse.

L'importance de la COP26 de Glasgow

Ce sommet est le premier test de la mise en application de l'Accord de Paris, adopté en 2015. Celui-ci prévoit que les États soumettent tous les cinq ans de nouvelles contributions climatiques. Et la première échéance de cette relève de l'ambition aura lieu pendant la COP26. « Tout le monde a reconnu que Glasgow sera probablement un moment-clé pour fixer les ambitions pour la décennie à venir. Il y a eu un consensus sur le fait que nous devons faire plus pour qu'il soit possible de limiter la température à +1,5°C », a déclaré Alok Sharma, le président de la Cnucc. Outre la relève de l'ambition climatique et les financements, les États devront trouver un accord sur des sujets techniques laissés en suspens, faute d'un consensus lors de la dernière COP25 à Madrid, en 2019. À l'ordre du jour, figurent notamment la mise en place de nouvelles règles de fonctionnement des marchés carbone, la finalisation du cadre de transparence pour le reporting climatique ou encore l'adaptation au changement climatique.

Noël Ndong

« Tout le monde a reconnu que Glasgow sera probablement un moment-clé pour fixer les ambitions pour la décennie à venir. Il y a eu un consensus sur le fait que nous devons faire plus pour qu'il soit possible de limiter la température à +1,5°C »

beaucoup pensent que les vaccins devraient être fournis en plus du budget d'aide de 0,5%. Ce qui pourrait coûter des milliards et réduire considérablement la taille de l'aide au développement du Royaume-Uni, selon à Ranil Dissanayake, chercheur en

toute réduction supplémentaire de l'aide, ce qui, selon lui, pourrait éroder la confiance dans le gouvernement britannique et son autorité en tant qu'hôte de la COP 26, a-t-il indiqué. Mary Robinson, l'ancienne présidente de l'Irlande, a déclaré que Londres

nancement climatique et la conclusion d'un accord sur la limitation du réchauffement à 1,5 degré Celsius sont les objectifs clés de la 26e session de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (CNUCC) qui aura lieu du 31 octobre au 12 no-

AFRIQUE

Le FMI prévoit une reprise modeste de la croissance en 2021 et 2022

Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une reprise de la croissance plus modeste en Afrique que dans le reste du monde, en 2021 et 2022, le faible taux de vaccination contre la Covid-19 sur le continent expliquant notamment ce retard.

La croissance pour l'Afrique sub-saharienne doit s'établir à 3,7% en 2021 et 3,8% en 2022, une reprise bienvenue mais relativement modeste, pointe l'institution dans ses prévisions publiées jeudi.

La reprise en Afrique sub-saharienne sera la plus lente dans le monde vu que les économies développées vont croître de plus de 5% et les pays émergents ou en développement de plus de 6%, poursuit l'institution qui considère que le très faible taux de vaccination sur le continent - 2,5% de la population début octobre - explique en grande partie ce décalage.

Sans vaccins, les confinements ont été la seule option pour contenir le virus. Même si 12 milliards de doses de vaccins doivent être produites en 2021, il faudra probablement plus d'un an pour qu'un nombre significatif de gens soient vaccinés sur le continent, estime le FMI.

Bien que l'Afrique ait été la région du monde la moins touchée par la pandémie de Covid-19, elle a également connu plusieurs vagues de la maladie et certains pays comme l'Afrique du Sud, son économie la plus industrialisée, a payé un lourd tribut.

«La coopération interna-

tionale sur la vaccination est cruciale (...) cela aiderait à réduire les écarts entre l'Afrique sub-saharienne et le reste du monde et à empêcher qu'ils ne deviennent des lignes de fracture permanentes, mettant en danger des décennies de progrès économique et social durement gagnés», alerte Abebe Aemro Selassie, directeur du département Afrique du FMI.

Dans le détail, en Afrique du Sud, la croissance devrait s'établir à 5% cette année, mieux qu'attendu, mais retrouver un niveau plus modeste (+2,2%) l'an prochain,

faute de réformes structurelles, selon le FMI.

L'économie nigériane devrait de son côté progresser de 2,6%, grâce au haut niveau du prix du pétrole, même si la production d'or noir restera inférieure au niveau d'avant Covid. Le FMI attend 2,7% de croissance en 2022 dans le pays le plus peuplé d'Afrique.

En Angola, autre économie qui compte beaucoup sur le pétrole, le FMI prévoit une contraction du PIB de 0,7% en 2021, avant une croissance de 2,7% en 2022, mettant fin à six ans consécutifs de récession, grâce aux

réformes engagées depuis quelques années.

Du côté des pays très dépendants du tourisme comme le Cap-Vert, l'île Maurice, la Gambie ou les Seychelles, si la croissance a retrouvé ses niveaux d'avant-Covid, les pertes enregistrées en 2020 seront difficiles à effacer.

Enfin, dans les économies les plus fragiles, la situation sécuritaire (au Sahel notamment) ou politique (au Tchad et en Guinée) pourraient «ébranler le rebond de consommation attendu et la confiance des investisseurs», prévient le FMI.

AFP



PROJET LISUNGI | Système de Filets Sociaux



PLANNING DE PAIEMENT DES ALLOCATIONS ZONE AFD

3^e TRIMESTRE 2021

Arrondissement : LOANDJILI

Dates	Quartiers	Site de paiement BPC	Horaires
25-28/10/2021	BISSONGO - ECOLE RAYMOND MOUNTOU TCHIBATI - MARCHE MBOTA - MBOTA CARLOS NKOUKOU - MONGO-KAMBA MOVIS	BPC Agence Fond Tié-Tié	09h-14h
25-28/10/2021	ECOLE 15 AOUT 1960 - TCHINIAMBI II MARCHE DU P. CEG MOE POATY - LOANDJILI COMMUNE TCHINIAMBI I - MBOTA ECOLE 8 FEVRIER 1960	BPC Agence Grand Marché	09h-14h

29/10/2021 LES RETARDATAIRES

Arrondissement : MADIBOU

Dates	Quartiers	Site de paiement BPC	Horaires
25-28/10/2021	MADIBOU (De A à L) - MADIBOU (De M à Y) - MASSISSIA - MAFOUTA	BPC Agence Bacongo	09h-14h
25-28/10/2021	MOUSSOSSO - POTO-POTO DJOUE (SANGOLO) - KIBINA - KOMBE - MANSIMOU - TSANGAMANIMAYANGA - MBOUONO	BPC Agence Siège	09h-14h

29/10/2021 LES RETARDATAIRES

Arrondissement : DJIRI

Dates	Quartiers	Site de paiement BPC	Horaires
25-26/10/2021	ITATOLO - MAKABANDILOU - MATARI - NKOMBO - IMPOH MANIANGA - JACQUES OPANGAULT	BPC Agence Fond Tié-Tié	09h-14h

27/10/2021 LES RETARDATAIRES

Arrondissement : MFILOU

Dates	Quartiers	Site de paiement BPC	Horaires
25-28/10/2021	MASSINA (De A à N) - MASSINA (De O à Y) ITSALI (De A à M) - KAHOUNGA - ITSALI (De N à Z) MPIERE MPIERE - NGAMBIO - CASE BARNIER	BPC Agence Aéroport	09h-14h
25-28/10/2021	MBOUALA (De A à M) - MBOUALA (De N à Z) - INDZOULI - KIELE THENARD - CITE DES 17 NDZOKO MBIMI - MBOUENDE - MOUTABALA	BPC Agence Poto-poto	09h-14h

29/10/2021 LES RETARDATAIRES

**NB: Ce paiement ne concerne que les anciens ménages bénéficiaires Lisungi.
Pas les ménages COVID**



NÉCROLOGIE



Les Familles Boumpoutou, Fila, Vouka, Mambou et la grande famille Kouimba ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père, époux, frère, oncle et grand-père, Basile Boumpoutou, survenu le jeudi 14 octobre 2021, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis n°973, rue Sounda (croisement avenue des 16^e), au Plateau des 15 ans à Brazzaville.

Le programme et la date de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



Raïssa Angombo, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Angombo et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père, oncle et grand-père, Alain Gustave Angombo, survenu le 15 octobre au CHU de Brazzaville.

L'inhumation a eu lieu le lundi 18 octobre 2021 au cimetière du Centre-Ville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au 26, rue Djiélé à Talangai, arrêt Libanga ya Talo.



AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

Intitulé du poste : Senior Manager DIGITAL

Lieu de travail : Brazzaville

Catégorie : Collège des cadres

Durée du contrat : CDD / CDI

Description des tâches :

Le Senior Manager DIGITAL, va accompagner et renforcer la transformation numérique et digitale dans l'entreprise, afin d'accroître le chiffre d'affaires ;

Sous la responsabilité du Directeur Marketing (Chief Consumer Officer), Le Senior Manager Digital assurera les principales missions suivantes :

- Tester et apprendre en permanence sur tous les canaux numériques, en travaillant avec les équipes Consumer, de contenu et la conception pour assurer un flux adéquat de contenu et de création.
- Construire un cadre d'indicateurs clés de performance pour mesurer, analyser et rendre compte de l'impact des activités de marketing numérique sur les MQL, le pipeline généré, les SQL et la VCA.
- S'assurer que nous disposons de la pile technologique appropriée et que tous les systèmes sont pleinement intégrés pour permettre une mesure complète
- Mettre en place de modèles précis de performance et d'un plan d'exécution sur mesure ;
- Définir un budget et de sa préparation pour la bonne réalisation des objectifs ;
- Manager les équipes Webmarketing ;
- Réaliser une veille régulière, en étant attentif à toutes les opportunités et impacts qu'offre le numérique dans sa diversité ;
- Fournir des orientations
- Comprendre et traduire les besoins des clients en solutions commerciales et technologiques et fournir un cheminement vers une mise en œuvre réussie.
- Prendre des décisions et fournir des conseils sur la transformation numérique et la feuille de route de la transformation du client, et s'assurer que les solutions technologiques et commerciales sont conformes aux exigences de l'entreprise.

- Observer le comportement des consommateurs et contribuer à fixer les objectifs de commercialisation ;
- Participer à toutes les activités de la société demandant vos compétences
- Prévoir des dispositifs événementiels sur l'année
- Améliorer la visibilité de la marque sur Internet ;
- Attirer et convertir les prospects en acheteurs ;

CONDITIONS REQUISES :

Qualifications :

Diplôme d'études supérieures, Bac+4/5 Marketing, Communication, Commerce International

Expérience :

au moins 7 ans dans le domaine et avoir les connaissances en :

- Communication digitale
- Marketing digital
- Techniques de ventes
- Relations publiques
- Techniques de communication
- Statistiques
- Anglais
- Outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, etc.)
- Nouvelles technologies

Qualités comportementales

- Sens d'innovation
- Esprit d'équipe
- Intégrité
- Disponibilité
- Sens d'organisation
- Esprit d'analyse
- Sens relationnel

Date limite et lieu de dépôt des candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, récépissé de l'ACPE avec attestation de diplôme et références) sont à adresser, au plus tard le 29 octobre 2021, à l'adresse suivante :

Recrutement.MTNCONGO@mtn.com (avec en objet l'intitulé du poste).



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) PROG/COG/001/2021

L'UNHCR LANCE UN APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION DES PARTENAIRES CHARGE DE LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS DE SON PROGRAMME DE PROTECTION ET DE RECHERCHE DE SOLUTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES RELEVANT DE SON MANDAT

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) invite les organisations non gouvernementales/à but non lucratif intéressées et autorisées à mettre en œuvre des projets avec les agences des Nations Unies en République du Congo à exprimer leur intérêt à soutenir le Programme de protection Internationale et de recherche de solutions en faveur des personnes relevant de sa compétence.

Les organisations qui souhaitent répondre à cet appel sont priées de soumettre une note conceptuelle sur un ou plusieurs des composantes des projets énumérés ci-dessous et sur le Portail des partenaires de l'ONU, <https://www.unpartnerportal.org> en fonction de leur expertise et de leurs capacités.

L'UNHCR sélectionnera les partenaires les mieux adaptés au(x) secteur(s) et domaine(s) concerné(s). Les organisations candidates sont encouragées à soumettre des notes conceptuelles multisectorielles avec une orientation géographique, les capacités et l'expertise des partenaires étant autorisées. Toutefois, les notes conceptuelles centrées sur un seul secteur seront également examinées.

L'UNHCR met également à la disposition des organisations candidates les formulaires à renseigner sur la politique de protection contre l'exploitation et l'abus sexuel ainsi que sur l'autoévaluation des procédures de gestion financière et le contrôle interne.

L'UNHCR se réserve le droit de reconsidérer la répartition géographique ou sectorielle des projets en fonction des intérêts de l'opération. L'UNHCR se réserve également le droit de réaliser tout ou partie de l'appel à manifestation d'intérêt.

L'UNHCR accueille favorablement les soumissions préparées conjointement avec d'autres organisations, ainsi que celles provenant d'organisations nationales et/ou comportant un élément de renforcement des capacités pour les organisations nationales.

La date limite de soumission est fixée au 13 novembre 2021 à 23h59.

Etape	Intitulé du processus	Date limite
1	Publication de l'appel à manifestation d'intérêt	13 octobre 2021
2	Délai de réception des demandes d'information	29 octobre 2021
3	Délais de réception des notes succinctes et déclarations du partenaire	13 novembre 2021
4	Transmission des dossiers d'évaluation au comité	17 novembre 2021
5	Délibération et décision du comité de gestion du partenariat	25 novembre 2021
6	Soumission des recommandations à la Représentante du HCR	26 novembre 2021
7	Communication des résultats aux partenaires	1er décembre 2021

Liste des projets :

Projets	Code du projet	Localisation
1. Protection sociale et solutions pour les réfugiés et leurs communautés d'accueil en République du Congo	COG-MYMPS/01/2022	<ul style="list-style-type: none"> Brazzaville Pointe Noire Plateaux Likouala
2. Protection internationale et solutions pour les réfugiés, déplacés internes et personnes à risque d'apatridie ou apatrides en République du Congo	COG-MYMPS/02/2022	<ul style="list-style-type: none"> Brazzaville Plateaux Likouala Pool Bouenza, Niari Lekoumou
3. Appui à la chaîne logistique & Coordination des opérations de protection internationale et solutions en faveur des personnes relevant du Mandat et de la Compétence du HCR en République du Congo	COG-MYMPS/03/2022	<ul style="list-style-type: none"> Brazzaville Plateaux Likouala

Brazzaville, le 14 octobre 2021

Conditions de participation :

- Les appels à manifestation d'intérêt sont ouverts à égalité de conditions à toutes les organisations nationales ou internationales opérant en République du Congo ou dans la région et ayant au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de compétence ;
 - Les candidatures doivent être soumises sous la forme d'une note conceptuelle de projet suivant les modèles disponibles sur le portail des partenaires de l'ONU ;
 - Toutes les notes conceptuelles doivent être soumises par voie électronique sur le portail et doivent inclure le titre du projet et son code comme indiqué ci-dessous. Aucune version imprimée (papier) ne sera prise en compte.
 - Toutes les organisations soumissionnaires doivent être enregistrées dans le portail des partenaires des Nations Unies. Les organisations qui ne sont pas encore enregistrées auprès de l'UNHCR doivent remplir la déclaration de partenaire. Cette déclaration vise à déterminer si un partenaire potentiel adhère aux valeurs fondamentales de l'UNHCR et à son engagement envers les personnes soutenues. Pour déterminer si une organisation est enregistrée, veuillez consulter le site www.unpartnerportal.org
 - Les soumissions doivent inclure la possibilité de vérifier les déclarations du soumissionnaire. Des conseils pour l'enregistrement sont également fournis sur le portail des partenaires.
 - Pour toute demande d'information ou de clarification, prière adresser votre email à l'adresse électronique suivante : cobbr@unhcr.org
- Publication des résultats :
- Les résultats de l'appel à manifestation d'intérêt seront publiés au plus tard le 06 décembre 2021.
 - L'UNHCR attire l'attention du public sur le fait que le processus de demande et de soumission est gratuit.
 - L'UNHCR n'assume aucune responsabilité liée au paiement d'une quelconque somme d'argent.

Le calendrier ci-dessous résume le déroulement de tout le processus :

FINANCES PUBLIQUES

Le projet de budget de l'Etat 2022 sera présenté au Parlement ce 22 octobre

Arrêtée en Conseil des ministres le 7 octobre dernier à la somme de 1 925 milliards FCFA, la loi des finances exercice 2022 sera présentée le 22 octobre à l'Assemblée nationale et au Sénat par le gouvernement.

En hausse de 234 milliards FCFA, soit 15%, le projet de budget de l'Etat comporte trois grandes priorités dont le rétablissement des grands équilibres financiers ; la mise en œuvre du projet de société à base duquel le chef de l'Etat a été réélu ; l'impératif de diversification économique afin de mieux faire face aux éventuels renversements de conjoncture.

Dans ce budget ramené aux niveaux d'avant 2019, les recettes non pétrolières sont attendues à hauteur de 20% de la masse totale selon le gouvernement. Avec, par exemple, huit milliards FCFA attendus du secteur forestier. Les recettes pétrolières devraient, quant à elles, augmenter de 13% en 2022 sur

la base de trois hypothèses. Une production nationale de 110 millions de barils de pétrole en 2022 ; un prix moyen du baril de pétrole fixé à 64 dollars américains.

S'agissant des dépenses, les charges financières comprenant les intérêts des dettes intérieures et extérieures, les dettes contractées sur le marché financier régional passeront de 129 milliards FCFA en 2021 à 172 milliards en 2022. Les dépenses du personnel augmenteront quant à elles de 2,4% pour tenir compte de la priorité donnée à certains recrutements à effectuer dans les secteurs sociaux à savoir, l'éducation, la santé, les affaires sociales.

Les ressources de trésorerie

inscrites au terme de ce budget intégreront deux volets : un montant de 131 milliards FCFA de financements extérieurs destinés aux projets d'investissement ; et les ressources obtenues du Fonds monétaire international au titre de l'allocation des droits de tirage spéciaux de 2021, soit 119 milliards FCFA pour utilisation à partir du 1er janvier 2022.

Ouvrant les travaux de la treizième session ordinaire budgétaire le 15 octobre, le président du Sénat, Pierre Ngolo, invitait les sénateurs à veiller à ce que le budget 2022 s'exécute selon les objectifs fixés. « Dans cette optique, nous avons à agir dans le sens de la systématisation et du renforcement du

contrôle surtout du contrôle physique », avait-il déclaré, insistant sur la mise en œuvre effective de la décentralisation au Congo. « Malgré les efforts faits, les avancées textuelles réalisées ne sont pas en phase avec la réalité sur le terrain », précisait-il.

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, souhaitait de son côté que le budget de l'Etat exercice 2022 puisse faire une large part aux secteurs de la diversification de l'économie. Parmi les secteurs à prioriser figurent l'agriculture, l'industrie, l'agroforesterie, le numérique, le tourisme ainsi que les secteurs sociaux ayant vocation à améliorer les niveaux de vie de la population. « Comme vous le

savez, le budget de l'Etat exercice 2022 doit être en harmonie avec les dispositions économiques et financières de la Cémac, ainsi que les ajustements appropriés recommandés par le Fonds monétaire international », rappelait-il.

D'après lui, l'ambition du gouvernement d'œuvrer à l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration du rendement de l'impôt dans les secteurs du foncier, de l'économie numérique, des hydrocarbures aidera à abonder au mieux les caisses de l'Etat. La bancarisation des transactions fiscales est, avait déclaré Isidore Mvouba, une initiative indispensable pour combattre la corruption et le blanchiment.

Parfait Wilfried Douniama

FONCTION PUBLIQUE

Plus de 54 000 agents civils émargent au budget de l'Etat

Le directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Christian Aboké-Ndza, a indiqué le 21 octobre, à l'ouverture de l'atelier de faisabilité de l'enrôlement biométrique des agents civils de l'Etat à travers le projet NIU, que les effectifs étaient de 54 310 agents au 2 janvier 2021.

Estimé à 71 548, lors du lancement du recensement en octobre 2016, le nombre d'agents civils de l'Etat était chiffré à 64 157 après l'opération. Ainsi, avec les départs massifs à la retraite pour une moyenne annuelle de trois mille agents, ce nombre est actuellement revu à la baisse. Le directeur de cabinet qui a donné cette information a précisé que le chiffre de 54 310 ne prend pas en compte le recrutement opéré en 2019 et ceux en cours des années 2020 et 2021 dont les effectifs n'ont pas encore intégré la base de données du ministère.

« Il est donc indéniable que la fiabilité du fichier des agents civils de l'Etat issu du recensement de 2016 passe impérativement par la conduite de l'opération d'enrôlement biométrique qui représente l'étape ultime et décisive pour la parfaite maîtrise des effectifs et donc par conséquent celle de la masse salariale », a rappelé Christian Aboké-Ndza.

Selon lui, l'enrôlement biométrique consiste en l'enregistrement de tous les agents civils de l'Etat à partir de leurs empreintes et de leurs iris. En effet, cette opération vise, entre autres, à moderniser la



Le directeur de cabinet posant avec les participants/Adiac

gestion administrative et salariale des agents de la Fonction publique et de ceux émargent au budget de l'Etat ; constituer une base de données fiables sur la situation administrative des agents. Il s'agira également de faciliter la gestion des ressources humaines dans les administrations publiques au moyen des outils informatiques.

Organisé du 21 au 25 octobre au Centre international de conférence de Kintélé, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet intégré des réformes

du secteur public (Prisp), cet atelier permettra d'explorer, d'identifier et de mettre en place toutes les synergies possibles aux fins de la faisabilité de l'opération d'enrôlement biométrique. Cette opération débouchera sur la mise en place d'un fichier unique Fonction publique/solde, sur la base de la plateforme informatique du ministère en charge de la Fonction publique. Ceci dans le cadre de la finalisation du Système intégré de la gestion des ressources humaines de l'Etat, visant la gestion automatisée des carrières

administratives des agents civils de l'Etat.

Le coordonnateur du Prisp, Ferdinand Doukaga Kwanda, a rappelé que cet atelier s'inscrivait dans le cadre du renforcement de la gestion de l'administration publique à travers l'exécution du plan de travail et budget annuel 2021 par le ministère en charge de la Fonction publique. Il regroupe les participants venus de la direction des systèmes d'information des ministères en charge des Finances, de la Fonction publique, de la di-

rection du Numéro d'immatriculation unique (NIU) et de l'Agence des systèmes d'information.

Parmi les résultats attendus, il y a l'actualisation du manuel de procédures d'enrôlement biométrique des agents civils de l'Etat recensés ; la rédaction des textes relatifs à l'opérationnalisation de l'enrôlement biométrique ; la définition des modules de renforcement des capacités des cadres et agents recenseurs ; l'élaboration de la stratégie et le plan de communication et de déploiement de l'opération d'enrôlement biométrique ; la spécification de matériel et les consommables nécessaires. « Cet atelier est l'un des résultats de l'action mutualisée entre les cadres et techniciens du ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale et ceux des ministères de Finances, du Budget et du Portefeuille public pour aller vers la garantie de la maîtrise des effectifs des agents de l'Etat et de la masse salariale en considérant les résultats du recensement physique des agents civils de l'Etat organisé il y a bientôt cinq ans », a rappelé Ferdinand Doukaga Kwanda.

P.W.D

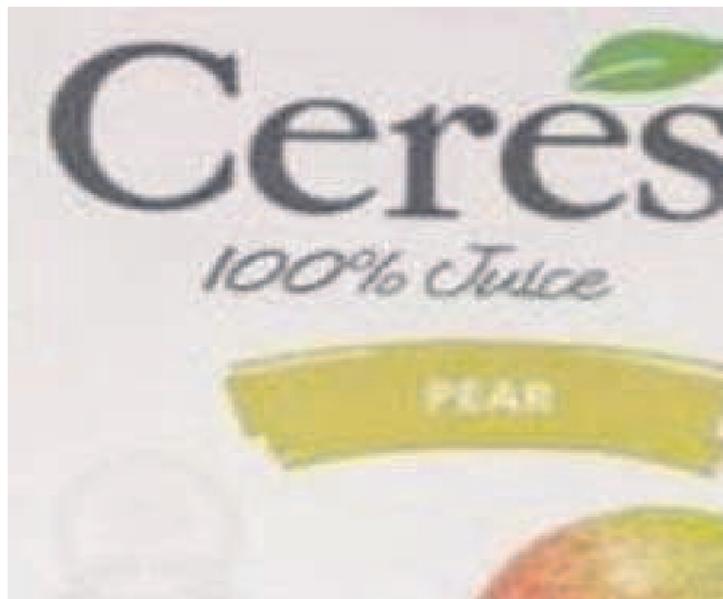
CONSOMMATION

Le jus Ceres suspendu de vente au Congo

La direction de la répression de fraudes commerciales a décidé de suspendre la vente du jus Ceres en République du Congo, après la révélation sur la nocivité d'un stock du produit. Selon les médias, le jus contiendrait un niveau élevé de patuline, une substance à l'origine de troubles digestifs.

Les services de la répression de fraudes commerciales sont sur le qui-vive pour tenter d'évaluer le stock disponible dans les rayons. Le distributeur de la marque, la société Regal basée à Pointe-Noire, a donc été sommé de saisir tous les produits de la marque Ceres dans ses rayons.

Dans une note adressée au distributeur Regal, le directeur de la répression de fraudes commerciales s'est montré ferme. «*Je vous enjoins de suspendre, à titre conservatoire, toute commercialisation de ce jus*



jusqu'à nouvel ordre et de répercuter auprès de vos principaux clients la présente mesure dont ils sont tenus de respecter dans la même rigueur dès réception de la présente note », a ordonné Philippe Nsonde Mondzie.

Des lots de jus de pomme de Ceres distribués dans une dizaine de pays en Afrique ont été rappelés par son fabricant sud-africain, la société Pioneer Foods. La nouvelle a été annoncée le 11 octobre 2021 à la suite d'un avis publié par le Comesa, le marché

commun de l'Afrique orientale et australe. Selon cette organisation, le jus Ceres pomme est retiré du marché après que les tests de laboratoire ont révélé des niveaux élevés de patuline, supérieurs aux 50 microgrammes par litre légalement autorisés.

Leur consommation peut, selon le laboratoire, entraîner un risque de troubles digestifs causés par le concentré en jus de pomme. Les stocks incriminés sont ceux conditionnés entre le 14 et le 30 juin 2021.

Fiacre Kombo

PND 2022-2026

Les partenaires au développement prêts à investir sur les projets prioritaires

Les principaux partenaires du Congo ont exprimé leur engagement, le 21 octobre à Brazzaville, à l'issue d'une réunion de concertation avec Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, la ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration.

Regroupés au sein d'un forum dit des partenaires au développement, une sorte de plateforme de concertation, les bailleurs entendent accompagner la mise en œuvre du nouveau Plan national de développement (PND), dont l'une des priorités repose sur le soutien au secteur privé national. Les deux parties, gouvernement et partenaires au développement, veulent surtout harmoniser leurs vues sur les actions à mener.

Selon le coordonnateur du système des Nations unies en République du Congo, Chris Mburu, l'échange leur a permis de comprendre l'évolution du processus d'élaboration du PND 2022-2026, afin d'organiser la participation des partenaires. «*Le Congo peut s'attendre à ce que nous l'accompagnons dans le processus. Mais nous ne sommes pas là pour définir les priorités du pays. Il appartient au gouvernement congolais de le faire. De notre côté, nous nous organisons à pouvoir soutenir la feuille de route du gouvernement.* », a-t-il précisé.

Pour la partie congolaise, la réunion de concertation avec les partenaires s'inscrit bien dans le cadre des travaux actuels d'élaboration du nouveau PND 2022-2026. Les travaux des experts avancent très bien, assure la ministre de l'Économie. Les participants planchent sur les priorités du gouvernement que sont l'investissement dans le secteur privé en vue de la diversification de l'économie nationale, l'amélioration de l'environnement des affaires.

«*L'appui au développement est une composante essentielle du mécanisme d'accompagnement de notre pays. Les partenaires sont toujours prêts à nous appuyer ; nous comptons toujours sur eux (...). Tous les partenaires invités ont accepté de discuter avec nous. Et nous comptons sur la forte contribution des partenaires en ce moment de préparation et pendant la mise en œuvre du programme* », a indiqué Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Fiacre Kombo

JUSTICE

Comparution de deux présumés trafiquants de mandrill à Dolisie

Le tribunal de grande instance de la ville de Dolisie aura à la barre, ce 22 octobre, deux présumés trafiquants d'un bébé mandrill vivant, interpellés par les services de lutte contre le trafic illicite d'espèces protégées.

Les deux présumés délinquants fauniques, interpellés le 19 mars dernier à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, détenaient de manière illégale un jeune mandrill, animal intégralement protégé par la loi au Congo. Ils l'avaient transporté de la ville de Mossendjo à Dolisie dans des conditions inadéquates, dans le but de le vendre.

Conformément à la loi, les deux présumés trafiquants sont passibles de peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme et d'une amende dont le montant peut s'élever jusqu'à cinq millions de FCFA.

Le mandrill est classé parmi les espèces animales vulnérables par l'Union internationale de la conservation de la nature et figure dans l'annexe I de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore



sauvages menacées d'extinction, c'est-à-dire dans la catégorie la plus menacée de disparition.

Plus rare dans les massifs forestiers de la République du Congo, le mandrill est une espèce de primates que l'on trouve dans le sud du Cameroun, au Gabon et en Guinée équatoriale. Après sa saisie, le jeune mandrill avait été confié à une équipe de l'Institut Jane Goodall pour recevoir les soins appropriés avant d'être relâché dans son habitat naturel. Signalons que l'interpellation de ces deux contrevenants avait été faite par les agents de la direction départementale de l'Économie forestière, en collaboration avec ceux de la gendarmerie, avec le concours technique de ceux du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage.

Fortuné Ibara

POINTE-NOIRE

Débordement dans les structures de prise en charge de covid-19

Avec la montée de la deuxième vague de la pandémie liée au variant « Delta » dans certaines structures de prise en charge de Pointe-Noire, les moyens de réanimation ne sont pas proportionnels au nombre de malades reçus en difficultés respiratoires.

A l'hôpital général Adolphe-Sicé ainsi qu'à celui de Loandjili, dans la ville océane, les malades qui y arrivent en difficultés respiratoires ne peuvent plus être reçus. Ils sont renvoyés vers d'autres structures. Les services de santé sont pris de court par la situation épidémiologique de covid-19 avec le variant « Delta », encore que le déni de la maladie et le refus de la vaccination planent, jusque-là, dans les esprits. «*A Pointe-Noire, dans la période du 11 au 18 octobre, soit une semaine, 490 cas de covid-19 ont été enregistrés dont 9 décès. Sur les 71 patients hospitalisés, 37 sont sous oxygène* », indique le bilan épidémiologique du 19 octobre.

Renforcer la prise en charge

L'opération «Coup de poing» lancée

le 18 octobre par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, dans le but d'endiguer la pandémie par la vaccination, prévoit dans son quatrième axe le renforcement des capacités opérationnelles de prise en charge. «*Les actions à entreprendre visent à accroître la capacité litière des unités de prise en charge, notamment en lits d'hospitalisation et lits de réanimation* », disait-il.

Pour améliorer la prise en charge des patients nécessitant des soins de réanimation, une salle d'une capacité de vingt-deux lits sera ouverte au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. Les médicaments, y compris l'oxygène et d'autres accessoires de réanimation, vont être prédisposés dans tous les sites dédiés à la réanimation des patients dans les meil-

leurs délais, expliquait le Premier ministre. Dans le site spécifique de la clinique Leyono, à Brazzaville, un laboratoire d'analyses sera installé pour aider au suivi des patients avec comorbidité. Tout ceci est conjugué dans un futur assurément proche, le temps de rassembler les moyens, notamment financiers, qui permettront de passer à la réalisation de ces annonces.

Pour faire face à la montée des contaminations et des décès, le ministère en charge de la Santé appelle la population à se faire dépister, à adhérer massivement à la vaccination, à respecter les mesures barrières, à se présenter au centre de santé le plus proche dès l'apparition des premiers signes de la maladie.

Rominique Makaya

ENTREPRENEURIAT

La deuxième édition du S2EI souhaite initier plus de cent élèves

Depuis plusieurs semaines, les membres de l'association Enf'neuriat, Mwana entrepreneur, échangent avec les élèves des écoles publiques et privées de Brazzaville afin de les entretenir sur les modalités de participation au salon de l'entrepreneuriat et de l'innovation pour enfant (S2EI).

Organisé par la plateforme Enf'neuriat, le salon de l'entrepreneuriat et de l'innovation pour enfant regroupera, le 27 novembre, plusieurs personnalités et jeunes dont l'âge varie entre 8 et 15 ans autour de diverses activités liées à l'entrepreneuriat juvénile.

Cet événement se déroulera sur le thème « Ensemble, bâtissons un monde meilleur pour demain » et permettra aux élèves de Brazzaville d'exposer des projets entrepreneuriaux, conformément aux objectifs de développement durable. La mission principale de ce salon est de pousser les enfants à imaginer le monde de demain et de développer des qualités entrepreneuriales.

Lors du concours de présentation des projets, il sera question pour les élèves de présenter verbalement leur propre projet avant d'assister aux conférences débats et une visite des stands d'expositions de projets de l'entrepreneuriat scolaire.

A en croire les organisateurs de cette manifestation, trois prix seront octroyés aux projets innovants en milieu scolaire et un plaidoyer pour l'introduction de l'apprentissage à la culture entrepreneuriale dans le curriculum scolaire sera prononcé.

Rude Ngoma

LIBYE

Ouverture d'une conférence internationale pour consolider la transition

A deux mois de l'élection présidentielle, une « conférence de soutien à la stabilité de la Libye » s'est ouverte, le 21 octobre, à Tripoli, en présence de représentants de nombreux pays étrangers.

Selon les autorités de Tripoli, la secrétaire générale adjointe de l'ONU pour les Affaires politiques, Rosemary DiCarlo, et le chef de la mission onusienne en Libye, Jan Kubis, participeront à la rencontre. Le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, a annoncé mer-

cessaires, de manière transparente et équitable », à la tenue du scrutin.

Pour la communauté internationale, la priorité est la tenue de ce scrutin décisif mais entouré d'incertitudes, du fait des fortes dissensions internes. L'un des enjeux sera

nationale sur la paix en Libye, car une partie de la raison d'être de cette conférence est qu'il s'agit d'une version libyenne du processus de Berlin », a-t-il poursuivi.

Tripoli souhaite, par ailleurs, à travers la rencontre, « mettre l'accent sur la nécessité de respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Libye », selon Najla al-Mangoush.

Ainsi, la rencontre abordera l'épineuse question des mercenaires. En décembre dernier, l'ONU faisait état de quelque vingt mille mercenaires et combattants étrangers présents en Libye : des Russes du groupe privé Wagner, des Tchadiens, Soudanais, Syriens, etc. Mais aussi plusieurs centaines de militaires turcs présents en vertu d'un accord bilatéral conclu avec l'ancien gouvernement d'union nationale.

Yvette Reine Nzaba

« Mettre l'accent sur la nécessité de respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Libye »

credi qu'il y participerait également.

Des représentants de l'Italie, d'Égypte, de l'Arabie saoudite, de la Turquie, du Qatar, de l'Algérie, de la Tunisie, du Tchad et du Soudan doivent également assister, selon l'agence de presse libyenne Lana.

La conférence vise, d'après le ministre libyenne des Affaires étrangères, Najla al-Mangoush, à « mobiliser les soutiens né-

de « capitaliser sur la dynamique actuelle pour voir la Libye se stabiliser, parce que plusieurs pays veulent en fait voir une Libye stable, même si c'est à leurs propres conditions », a décrypté Emadeddin Badi, expert à la Global Initiative basée à Genève.

Un autre enjeu sera de « capitaliser sur le processus de Berlin, une conférence inter-



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



ARTS PLASTIQUES

Pathis Andrad Talansi expose au musée Cercle africain

«De la planche à la toile» est le thème de l'exposition du bédéiste, caricaturiste, illustrateur et peintre Pathis Talansi qui a lieu, du 5 au 24 octobre, au musée Cercle africain de Pointe-Noire.

A travers son exposition inédite, l'artiste Pathis Talansi étend son registre pictural et allonge son champ culturel par ce passage sans faille des dessins sur papier à la toile. Avec humour et ironie, il peint dans ses toiles les faits, les mondanités et les travers de la vie courante. Les scènes de femmes presque dévêtues juchées sur les taxis et bus lors des carnivals des noces, l'exhibitionnisme vestimentaire ou sapologie lors des funérailles, le combat quotidien des hommes utilisant tous les moyens possibles pour aspirer vers le bonheur que font miroiter les espèces sonnantes et trébuchantes, la vendetta des agents des services publics d'eau ou d'électricité dans les quartiers, etc., sont autant des toiles qui décrivent le quotidien des Ponténégrins dans une ville aux allures d'un far west en miniature en diurne et, surtout, en nocturne avec ces nights-clubs où coule à flot la boisson en exhibant toutes les obscénités indicibles.

De son pinceau et de ses couleurs, Pathis Talansi partage ce regard du peintre, dessinateur ou caricaturiste sur les hommes et leur quotidien. Une réalité que tout le monde vit, voit et subit sans que personne ne



Des toiles de Pathis Talansi/DR

crie gare. Malheureusement, comme dans un miroir, le citoyen se reconnaît dans la peau du bourreau et de la victime. Adeptes de la peinture dite po-

pulaire, Pathis Talansi dit toujours « que l'humour est un bon lubrifiant pour laisser passer des messages ». L'exposition qui a commencé au

musée Cercle africain tournera vers d'autres espaces culturels de la ville. Pointe-Noire d'où est né le projet est une ville qui fertilise son imagination. «Je veux

jouer sur la quintessence des choses, essorer le visible pour dégager la réalité », a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

ELIMINATOIRES CAN FÉMININE MAROC 2022

Les Diables rouges se contentent de l'essentiel

Le onze national féminin de football a battu celui du Gabon 2-1, le 20 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, en match aller des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se disputera au Maroc, en 2022.

N'ayant pas su gérer les ultimes minutes de la rencontre, les Congolaises piégées par les Gabonaises devraient montrer un autre visage, le mardi à Libreville, si elles veulent poursuivre l'aventure. Une pression qu'elles auraient pu éviter. En effet, elles se mettent dans des sales draps toutes seules dans les cinq dernières minutes, en concédant un but gabonais qui pourrait peser lourd dans la balance lors du décompte final. Une réduction du score tout à fait évitable, car elle est venue d'une action bien confuse au cours de laquelle la gardienne congolaise s'est blessée après un contact.

N'ayant pas vérifié la gravité de la blessure, l'arbitre a laissé le jeu se poursuivre puis dans la foulée, Clémence Edzoumou Ntagha s'est montrée à son avantage en réduisant le score à la 85e mn. Et pourtant, sur l'ensemble du match, les Gabonaises n'ont offensivement proposé que peu d'arguments. Les Congolaises ont pris le match à leur compte dès le début, puis



Chris Vanella Loufoua menant une action dans le camp gabonais Adiac

se sont procurées une montagne d'occasions, mais elles ont été approximatives sur le dernier geste. Il a fallu une inspiration d'Aïcha Noblesse Yamounou à

la 15e mn pour voir les Diables rouges confirmer leur domination au tableau d'affichage grâce à un super lob. Juste avant la pause, Chris Vanella Loufoua,

fraîchement sortie du banc, a donné un avantage conséquent aux Diables rouges. Elle profitait des largesses défensives des Panthères pour placer sa

tête à la 45e mn. Alors qu'on pensait que le plus dur a été fait, les Congolaises perdaient dans le dernier quart d'heure Josiane Toubélé Ndendé, expulsée pour le cumul des cartons jaunes. C'était sans nul doute le tournant du match puisqu'en infériorité numérique, les Congolaises ont concédé cette réduction qui relance l'enjeu de la manche retour.

« C'est regrettable, mais il faut savoir que ce sont les choses qui arrivent souvent. Au match aller, nous avons constaté les faiblesses de notre équipe et aussi celles de l'adversaire. Nous allons corriger ces lacunes pour arracher la qualification au Gabon. Nous avons des corrections à faire sur le plan tactique et technique. Le court temps ne nous permettra pas d'assurer une bonne préparation physique. Je vous assure que nous allons nous qualifier au Gabon », a assuré Berjona Mbemba, coach des Diables rouges.

James Golden Eloué

CONGO/ALGÉRIE

Mohamed Benattou réitère le renforcement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays

Arrivé au terme de son mandat diplomatique, l'ambassadeur d'Algérie, Mohamed Benattou, qui vient de passer six ans au Congo, a accordé, le 20 octobre, une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville. Le renforcement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays et le retour de la paix au Mali ont été évoqués au cours de l'entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB): Excellence, vous êtes arrivé au terme de votre mandat diplomatique au Congo. Que ressentez-vous après avoir passé six ans dans ce pays ?

Mohamed Benattou (M.B) : A vrai dire, je quitte le Congo avec regret et avec un gros pincement au cœur. Avant ce séjour finissant, je vous rappelle que j'avais déjà passé quatre années ici à Brazzaville en tant que numéro deux de l'ambassade entre 1986 et 1990. Le destin a voulu que je revienne seize ans plus tard, comme on revient au bercail, en tant qu'ambassadeur dans un pays que j'affectionne. Mes deux séjours intermittents m'ont beaucoup appris sur le Congo, ses réalisations, ses défis et ses ambitions. Je reste persuadé que le Congo saura être à la hauteur des challenges de développement qui l'attendent.

Au plan humain, je ne me suis jamais senti étranger, bien plus, je me suis fendu dans le peuple de ce pays en partageant ses joies et ses tristesses, et les autorités congolaises ont toujours été coopératives et m'ont soutenu dans l'accomplissement de ma mission. Disons que c'est peut-être un autre aurore, car on ne sait jamais ce que le destin réserve aux hommes.

LDB : Le Congo et l'Algérie entretiennent d'excellentes relations d'amitié et de coopération dans plusieurs domaines. Durant votre mandat, quels sont les projets qui ont été réalisés ?

M.B : De manière générale, les

relations algéro-congolaises avaient subi les soubresauts de l'histoire et les effets des changements géopolitiques des années 1990 d'un monde en pleine mutation. Aujourd'hui, elles ont pu retrouver la place qui leur sied et chacun de nos deux pays marque de son empreinte la diplomatie africaine et internationale. Nous sommes redevenus des acteurs influents avec lesquels il faudra compter à l'avenir.

Ce résultat est le fruit de la détermination commune des plus hautes autorités de nos deux pays, chacun dans sa sphère géopolitique respective, mais dans une communauté de destin inexorable vers une nouvelle « Afrique » débarrassée des reliques du colonialisme et de l'oppression ainsi que des velléités de néocoloniales tenaces et, désormais, tourné vers l'intégration et le développement continental. Ceci grâce aussi à une concertation politique permanente qui ne s'est jamais estompée.

Au plan bilatéral, je suis fier d'avoir contribué, au niveau de mon humble responsabilité, à réaliser deux choses : la visite d'Etat qu'a effectuée son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, en Algérie en mars 2017, soit une année après mon arrivée, et la réactivation de la grande



commission mixte de coopération qui ne s'était pas tenue depuis 1987.

Le reste s'est automatiquement enclenché s'agissant de la coopération sectorielle avec l'échange de visites au niveau ministériel et des experts pour concrétiser les quatorze accords de coopération signés à la faveur de la 7e session de la commission mixte de coopération.

Nous continuons à assurer le suivi et la concrétisation de notre feuille de route commune pour hisser la coopération multisectorielle au niveau de l'excellence des relations politiques et des liens historiques forts qui unissent l'Algérie et le Congo.

L.D.B : Avant de quitter le

Congo, avez-vous des propositions à faire dans le cadre du renforcement des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays ?

M.B : Nous sommes dans une dynamique ascendante de nos relations bilatérales, ce qui appelle une synergie d'actions et d'échanges réciproques pour avancer ensemble vers l'idéal d'une coopération qui doit reposer sur les deux pieds, politiques et économiques. En Algérie tout comme au Congo, nous sommes désormais engagés comme jamais dans une phase de diversification de notre

économie et nous avons réalisé cette année, pour la première fois de notre histoire, un bond de quatre milliards de dollars d'exportation hors hydrocarbures. C'est peu par rapport aux potentialités algériennes mais c'est une première ! Je vous dis cela en pensant que nos deux économies sont interdépendantes même si nous sommes tous deux exportateurs de pétrole. Ce constat peut nous amener à explorer des projets économiques gagnant-gagnant pour étoffer la relation bilatérale et la développer, car les opportunités ne manquent pas (Agriculture, PME, industrie agro-alimentaire etc...).

L'Algérie et le Congo se ressemblent quelque part car nos deux pays ont été quelque peu

prisonniers et même otages du reste du monde de relations « import-import » au lieu d'envisager et de conclure des partenariats complémentaires qui créent l'emploi et engendrent une plus-value économique.

L.D.B : L'Algérie partage une large frontière avec le Mali confronté à la lutte contre des groupes terroristes. Que peut-on attendre de l'expérience de votre pays pour le retour de la quiétude chez votre voisin ?

M.B : L'Algérie ne partage pas seulement une frontière commune avec le Mali. Bien plus, c'est une relation historique et politique exceptionnelle adossée à une profondeur culturelle qui renvoie à une histoire commune lointaine et une solidarité réciproque qui n'a jamais failli.

Sous cette optique et face aux défis sécuritaires et politiques liés au terrorisme et à l'instabilité dans ce pays, l'Algérie a mené une intense médiation pour parvenir à l'accord de paix et de réconciliation nationale au Mali en 2015. Cet accord reste, de l'avis de tous, la base et la clé pour le rétablissement de la stabilité et de la concorde au Mali. Aujourd'hui encore, l'Algérie s'investit en présidant le comité de mise en œuvre de cet accord pour le concrétiser sur le terrain. L'expérience algérienne en matière de réconciliation a donné ses fruits après une décennie de terrorisme. Elle n'a été possible que grâce au courage et à une détermination politique à toutes épreuves.

Propos recueillis par Yvette Reine Nzaba

MUSIQUE

Le groupe musical autochtone Ndima en tournée en France

La France accueille à nouveau les musiciens du groupe de chants et danses réunissant les artistes autochtones Aka, sous la direction de l'ethnologue congolais Sorel Eta.

Après les restrictions dictées par les contraintes sanitaires, l'époque est à la résurrection de ce qui, musicalement, avait contraint le groupe de musique autochtone Ndima à ne pas sortir du village Kombola, dans la Likouala, à l'extrême nord du Congo.

Pour sa première tournée, une programmation permettra à Angélique Manongo, Émile Koule, Nadège Ndzabole, Gaston Motambo, Michel Kossi et à leur manager, Sorel Eta, de contribuer à la valorisation de leur culture avec des thèmes en filigrane, les notions de survie dans la forêt, la navigation forestière, les grandes techniques



de chasse, la pharmacopée, ou l'ethnobotanique.

À travers un répertoire diversifié, lors de cette rencontre entre l'univers musical et la nature, les musiciens du groupe Ndima entendent donner un aperçu représentatif de leur musique, sinon de leurs traditions de « Moaka na ndima » ou l'Homme et la forêt.

Ce voyage dans les profondeurs de la forêt équatoriale invitera les spectateurs à effectuer une plongée dans l'histoire à la découverte des peuples autochtones Aka du Congo et de leur patrimoine musical, de nos jours menacé de disparition.

Marie-Alfred Ngoma